

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00181 Numéro SIREN : 750 434 409 Nom ou dénomination : AURANCE ENERGIES
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 2959

Aurance

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 1 JUIN 2023**

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU **RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

2^{ème} résolution – Affectation du résultat

L'assemblée générale des actionnaires de la Société par Actions Simplifiée AURANCE ENERGIES, statuant en la forme ordinaire, après avoir constaté que les comptes clos le 31 décembre 2022 faisaient apparaître un résultat net positif de 14 553 euros et que le report à nouveau bénéficiaire s'élevait à 17 271 euros, décide, sur la proposition du collège de gestion, l'affectation et la répartition suivantes :

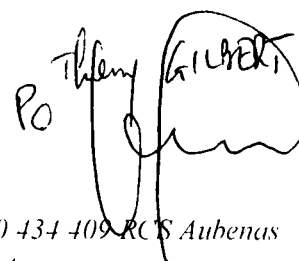
- Prélèvement de 800 euros du résultat net de l'exercice au profit de la réserve légale, conformément à l'article L 232-10 du Code de Commerce,
- Affectation de 2 911 euros au Fond de Développement , soit 20% du Résultat Net , tel que prévu par les nouveaux statuts de la Société,
- Affectation du solde, soit 10 842 euros, en compte report à nouveau.

Après cette répartition, le Rapport à Nouveau s'élève à 28 113 euros

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

PO 

Liasse fiscale

Compléter l'annexe au bilan simplifié
(à joindre au bilan simplifié)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Desquelles ont été retirés : SAS AURANCE ENERGIES				Neant ☐	
Adresse de l'entreprise : 363 A Route de Tazuc Scop Ardelaine 07190 SAINT-PIERREVILLE					
SIRET : 7 50 0 1 3 5 4 0 0 0 0 0 0 0					
Date de l'exercice (au 31/12/2023) : 2023					
Date de l'exercice précédent : 2022					
				Exercice clos le : 31/12/2023	
ACTIF				Bilan	
				Amortissements Provisions	
				Net	
ACTIF MOYEN					
Immobilisations non courantes					
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations courantes					
Immobilisations financières					
Total I (5)					
ACTIF COURT					
Stocks					
Matières premières, produits en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Comptes rattachés					
Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Charges constatées d'avance					
Total II (6)					
Total général (I + II) (7)					
PASSIF				Exercice N	
				NET	
CAPITAUX PROPRES					
Capital social individuel					
Ecarts de réévaluation					
Réserves légales					
Réserves réglementées					
Autres réserves dont réserve pour acquisition d'actions propres d'associés vivants					
Résultat antérieur					
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement					
Plus-values réglementées					
Total I (8)					
Provisions pour risques et charges					
Total II (9)					
DETTES					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Autres dettes dont comptes courants d'associés de l'exercice N					
Produits constatés d'avance					
Total III (10)					
Total général (I + II + III) (11)					
REMARKS					
(1) Dont immobilisations financières à moyen et long terme					
(2) Dont créances à moyen et long terme					
(3) Dont compte courant d'associés de l'exercice					
(4) Dont dettes à moyen et long terme					
(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice					
(6) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice					
(7) Total général (I + II + III)					
(8) Total I					
(9) Total II					
(10) Total III					
(11) Total général (I + II + III)					

* Des explications concernant les rubriques figurant dans la notice n° 2033-A-SD 2023.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire 2033-BSD 2023 - Désignation de l'entreprise : SAS AURANCE ENERGIES

Formulaire déposé au titre de l'IR : 0/8

Exercice N clos le : 31/12/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			212			
	Production vendue	Biens		214			
		Services *		218	92 001		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226			
	Autres produits			230	1 170		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	94 150	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock matières premières et approvisionnements *			240			
	Autres charges externes *	(dont crédit-bail mobilier)		242	71 204		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CLE et CVAE)		244	246		
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (y compris 3800)			252			
	Dotations aux amortissements *			254	44 909		
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)		258				
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260				
Total des charges d'exploitation (II)					262	86 450	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	7 700
Produits financiers (III)		280	60			294	4 306
Produits exceptionnels (IV)						296	7 209
Charges exceptionnelles (V)		(dont amortissements des souscriptions d'actions PME innovantes (art. 213a bis))		300		302	3 569
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39quinquies D))		304			
Impôt sur les bénéfices *		(VII)		306		308	2 508
2 - BÉNÉFICES OU PERTES (Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII))						310	14 553
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 2 de déficit comptable col. 2		312	14 553	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements exceptionnels (art. 39quinquies D) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (voir page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 508		
	Divers * (dont intérêts excédentaires des titres d'associés)	326		328			
	Part des plus-values imposables sur Opc		330				
	Part des plus-values imposables sur Opc		332				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime				334			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime				336			
Cédants	Produits afférents à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			338			
	Entreprises nouvelles (44 - services)	380		382			
	Régimes d'entreprises en difficulté (44 - services)	384		386			
	ZRE (44 - services)	388		390			
	Biens d'investissement (44 - services)	392		394			
	ZRE (44 - services)	396		398			
	ZRE (44 - services)	400		402			
	ZRE (44 - services)	404		406			
	ZRE (44 - services)	408		410			
	ZRE (44 - services)	412		414			
Débit direct	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			416			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			418			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			420			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			422			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			424			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			426			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			428			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			430			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			432			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime spécial de taxation au forfait des entreprises de transport maritime			434			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 - Déficit col. 2		342	14 553	354	
Déficit de l'exercice reporté en avant *				356			
Déficit antérieur reportable *		(dont impôts sur le résultat)		360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 - Déficit col. 2		364	14 553	372	

Les exploitants ou coexploitants ont tenu compte des déficits antérieurs (art. 213a bis).

SAGE experts-comptables - Bénéficiaire 2023 - État préliminaire

Aurance

A Saint Michel d'Aurance, le 21 juin 2023

Destinataire

Greffé du Tribunal de Commerce

Place de l'Hôtel de Ville

Le Château

07202 AUBENAS Cedex

REÇU le
22 JUN 2023
TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation, je vous adresse les comptes annuels de la société AURANCE ENERGIES S.A.S. à la suite de son Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 1 juin 2023. L'envoi est composé des pièces suivantes :

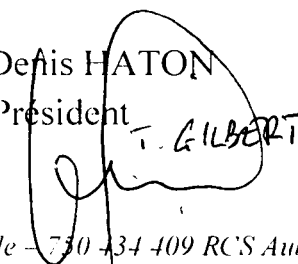
- liasse fiscale incluant le compte de résultat et le bilan,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée,
- un chèque bancaire établi à l'ordre du Greffé du Tribunal de Commerce d'Aubenas pour le règlement des frais de dépôt.

M. Gilbert, Trésorier de la société, peut vous apporter toute information complémentaire aux coordonnées suivantes : info@aurance-energies.fr – téléphone : 0640203796.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Denis HATON

Président

Bo  T. GILBERT